



Ouverture d'une commission sénatoriale d'enquête
parlementaire sur les violences sexuelles dans le sport

8 février 2020 - L'invité de France Bleu Creuse

<https://www.jjlozach.fr/wp-content/uploads/2020/02/Linvité-de-France-Bleu-Creuse-l-e-Sénateur-Jean-Jacques-LOZACH.mp3>

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Demande d'ouverture d'une commission sénatoriale d'enquête parlementaire sur les violences sexuelles dans le sport

Trente ans après les faits, le livre-témoignage Un si long silence de la patineuse multi médaillée Sarah ABITBOL, dans lequel elle révèle les viols commis par son entraîneur entre ses quinze et dix-sept ans, vient fragiliser le monde du sport ; il dénonce un système qui, par ses absences de réactions suite aux plaintes et aux révélations, par ses laxismes coupables ou ses pressions exercées, protège les prédateurs sexuels.

À partir d'un état des lieux, certes difficile à réaliser mais néanmoins nécessaire, un plan national d'actions s'avère indispensable : libération de la parole des victimes, traitement des traumatismes subis, missions de prévention et d'information, engagement fort de l'État, implication des fédérations sportives à tous les niveaux, sanctions éventuelles...

Le Parlement ne peut rester à l'écart de réalités aussi graves et doit prendre toute sa place dans de nécessaires réformes.

Aussi, afin de garantir la protection des jeunes sportifs, je demande l'ouverture dans les plus brefs délais d'une commission sénatoriale d'enquête parlementaire sur les violences sexuelles dans le sport.

Jean-Jacques LOZACH
Sénateur de la Creuse
Rapporteur pour avis du budget des Sports



Ouverture d'une commission sénatoriale d'enquête
parlementaire sur les violences sexuelles dans le sport

**Membre de la commission de la Culture, de l'Éducation
et de la Communication**
01 42 34 29 63